



COPIE

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL Séance du Vendredi 10 Juillet 2020

Le conseil municipal s'est réuni dans la Salle Polyvalente à Fraize, le **Vendredi 10 Juillet 2020 à 20 heures**, en séance publique, sous la Présidence de Madame Caroline LEROGNON, Maire de FRAIZE.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

QUINANZONI Jean-Pierre – MOSER Gabrielle – JACQUEL Felaniaina – BONAFOS Jean Pierre – PERROTEY Christelle – OLIVEIRA Fernando – ILUNGA NANCY – FINANCE Jean-François – ANTOINE Martine – MICLO Michael – CUNY Annick – VINCENT Nicolas – CARGEMEL Sylvie – BERTONI Jean-Marc – LAMBOLEZ Patricia – JOANNES Mathieu – MAIULLARI Claire – BARADEL Jean-Marie – MARCHAL Virginie – FLEURENTIDIER François – PETITDEMANGE Eloïse

Excusé :

PERSON Damien (pouvoir à Caroline LEROGNON)

A été nommée secrétaire : Jean-François FINANCE

Madame le Maire informe le Conseil municipal des points suivants :

- La démission de Madame Eloïse PETITDEMANGE de son poste de conseillère municipale ;
- La situation de la trésorerie de la Commune qui se trouve dans le réseau d'alerte depuis plusieurs années. A ce jour, elle doit 475 000 € à ses fournisseurs et a souscrit une ligne de trésorerie de 350 000 €. Elle fait part des perspectives d'évolution et informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de voter à nouveau l'ensemble des budgets pour l'année 2020.
- Le parc automobile : Monsieur Fernando OLIVEIRA a établi un diagnostic sur les véhicules de la Ville. Plusieurs interventions sont à prévoir rapidement.

Le Conseil Municipal a voté les délibérations suivantes :

- A adopté à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 3 juillet 2020
- A désigné des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs, à savoir :
 - 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour constituer le collège électoral chargé de procéder à l'élection des deux sénateurs le 27 septembre prochain.

Sont élus à l'unanimité :

. Délégués titulaires : Caroline LEROGNON, Jean-Pierre QUINANZONI, Martine ANTOINE, Fernando OLIVEIRA, Sylvie CARGEMEL, Christelle PERROTEY, François FLEURENTIDIER ;

. Délégués suppléants : Annick CUNY, Nicolas VINCENT, Patricia LAMBOLEZ, Jean Pierre BONAFOS

.../...

- A désigné deux représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Scolaire du Secteur de FRAIZE pour représenter la commune, à savoir : MM. Jean-Marc BERTONI et Damien PERSON (Vote à l'unanimité).
- A décidé de déléguer à Madame le Maire et pour toute la durée de son mandat, les compétences recensées dans l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (Vote à l'unanimité).
- A fixé comme suit le montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués :
 - Maire : 51.6% de l'indice brut 1027
 - Adjoints : 19.8% de l'indice brut 1027
 - Conseillers délégués : 6% de l'indice brut 1027

Madame le Maire n'a pas souhaité que la majoration « Commune touristique » soit appliquée.
(Vote à la majorité : 1 contre / M. Jean-Marie BARADEL)

Fait à FRAIZE, le 13 Juillet 2020



Le Maire,


Caroline LEROGNON